

le Courrier
Départemental
Le mensuel de la CGT du 69
N° 4 - juin 2026



N° SPECIAL
44^{ème} Congrès
de l'UD CGT 69



Edito

Plus de 250 délégué·es issu·es des 350 syndicats CGT du Rhône et de la Métropole de Lyon étaient réunies en congrès à Vénissieux du 21 au 23 avril 2026.

3 jours de réflexions, de travaux, d'échanges et de débats pour être utiles au quotidien et pour changer demain, à travers la construction d'une feuille de route à l'offensive, à décliner dans les syndicats du département, avec l'ensemble de nos syndiqué·es, pour obtenir des avancées sociales pour toutes et tous, travailleuses, travailleurs, retraité·es et privé·es d'emplois.

Les documents de congrès ont tous été adoptés à une très large majorité :

- Rapport d'activité : 97.90% / - Rapport financier : 96.16% /- Partie 1 (DO) : 86.29 % /- Partie 2 (DO) : 100%

- Partie 3 (DO) : 97.93% /- Document d'orientation dans son ensemble à 90.15%

Une Commission Exécutive (renouvelée à 60%) et une Commission Financière de Contrôle élue également à plus de 90%.

Alors que nous vivons un moment de bascule, que la guerre tonne aux quatre coins du globe, que l'extrême droite et ses alliés mènent une bataille des idées de grande ampleur, notre responsabilité est immense.

Dans un moment d'inversion des valeurs, d'effacement de l'histoire et de négation, nous devons faire front et faire unité avec la force de nos convictions.

Face à celles et ceux qui veulent nous faire taire et nous museler, continuons le combat et renforçons notre détermination et notre nombre organisé.

Nos exigences de solidarité internationale, de paix et désarmement partout et pour tous et toutes, devront également devenir une priorité pour l'ensemble de nos syndicats CGT afin que nous réaffirmions notre opposition à la colonisation et l'impérialisme, et notre attachement à l'auto-détermination des peuples.

La situation de crise économique face à la régression sociale imposée par le patronat ne sera entravée que par la lutte des travailleuses et travailleurs, pour gagner par la lutte : augmentation des salaires/pensions et minimas sociaux, arrêt de la casse de l'emploi industriel et de service, et ses impacts sur les services publics et l'emploi public et l'environnement.

Dans ce contexte nous devons continuer à améliorer nos pratiques syndicales afin de gagner des avancées sociales concrètes. Faire du renforcement de notre organisation une priorité, par son nombre à travers des plans de syndicalisation ambitieux et par son audience dans l'ensemble des collègues dans les campagnes d'élections professionnelles, notamment à l'occasion des élections professionnelles dans les trois versants de la fonction publique est la première de nos priorités.

Toutes et tous ensemble, uni·es et déterminé·es, mobilisons-nous dans une CGT organisée, féministe, renforcée et offensive pour le progrès social !

Vive l'UD CGT 69 et Vive la CGT !

Maud MILLIER
Secrétaire Générale de l'UD CGT 69

Sommaire

● PAGE 2 : L'EDITO

● PAGE 3 : RAPPORT D'INTRODUCTION

● PAGE 4 : MOT D'ACCUEIL

● PAGE 5 : RAPPORT D'ACTIVITÉ

● PAGE 6 - 7 : RAPPORT DE LA CFC

● PAGES 8 à 10 : RAPPORT FINANCIER

● PAGES 11 : SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

● PAGES 12 : LUTTE CONTRE L'EXTRÊME DROITE

● PAGES 13 : MOTION DU CONGRÈS

● PAGES 14 : DOCUMENT ORIENTATION

● PAGES 15 - 16 : RÉOLUTIONS

● PAGES 17 : APPEL DU CONGRÈS

● PAGES 18 : RÉSULTAT DES VOTES

● PAGES 19 : COMMISSION EXECUTIVE UD CGT 69

● PAGES 20 : COMPOSITION DU BUREAU

● PAGES 21 : APPEL À CANDIDATURE

● PAGES 22 : SECTEURS, PÔLES ET COMMISSIONS

**Le COURRIER
DÉPARTEMENTAL**

Union Départementale CGT du Rhône et de la Métropole de Lyon

215 cours Lafayette 69006 Lyon Tél. : 04 72 75 53 53 - Fax : 04 72 75 53 59 - Email : ud69@cgt.fr

Directeur de publication : João PEREIRA AFONSO - Mise en page : Collectif Communication de l'UD CGT 69

n° CPPAP : n° 0919S07039 - ISSN : 1266-1465 -

LA CGT SUR LA TOILE

Site de l'UD CGT 69

<https://ud69.reference-syndicale.fr/>

Site du CR CGT AURA

<https://www.cgt-aura.org/>

Site de la CGT

<https://www.cgt.fr/>

Site de la NVO

<https://nvo.fr/>

Suivez nous sur Facebook : Ud Cgt du Rhône

Extraits du **RAPPORT D'INTRODUCTION**



« Depuis 130 ans, la CGT fait vivre sa culture du débat, et c'est ce que nous allons faire de manière démocratique, tout au long de ce 44ème congrès.

Un congrès qui est celui des syndicats CGT du territoire.

Loin d'être un moment formel statutaire réservé à quelques responsables, sans prise sur notre quotidien de travail, un congrès départemental c'est une chance pour toutes et tous de prendre un peu de recul, et de réfléchir ensemble à ce que nous voulons faire de notre organisation en territoire.

C'est un temps pour réfléchir à nos pratiques, aux évolutions du travail et à nos revendications ; un temps pour améliorer notre outil collectif et renforcer nos luttes.

Un congrès est un moment de démocratie réelle, dont nous sommes trop souvent privés dans notre travail et/ou dans la société. Pour être utile, il a dû être préparé avec l'organisation de temps et d'espaces de débat, pas seulement entre dirigeant-es, mais avec l'ensemble des syndiqué-es dans chacun de vos syndicats.

La direction sortante de l'UD CGT 69 a souhaité associer les syndicats dans la construction de ce congrès pour mettre en œuvre une dynamique d'action.

Débattre collectivement pour décider ensemble, c'est la démarche CGT qui se base sur la « culture du débat », pour tirer les leçons des actions menées, débattre des avancées, des freins, de ce qu'il faut consolider ou changer. Identifier nos forces, nos fragilités et quels sont nos moyens pour agir ? Et surtout, comment nous y prendre, collectivement, pour rendre la CGT plus forte et plus utile pour le monde du travail. »

« Nous avons tout au long du mandat écoulé, multiplié les initiatives et déclarations visant à réaffirmer notre solidarité internationale avec toutes celles et tous ceux qui à travers le globe lutte contre les impérialismes et pour leur auto-détermination.

Rassemblements, manifestations, intersyndicale, motions, interpellations, courriers, adhésion à Stop Arming Israel, collecte de fond pour l'UNRAW, pour New Askar (centre médical en Cisjordanie), projets solidaire et échanges avec la Fenasol

syndicat Libanais et l'Avenir Social, rencontre des syndicats du complexe militaro industriel... cette liste d'initiatives n'est pas exhaustive et doit pouvoir trouver un ancrage dans le quotidien de l'activité de nos syndicats, dans les entreprises et administrations pour combattre ces tragédies par encore plus de solidarité et de soro fraternité entre les peuples. »

« Être syndicaliste aujourd'hui, c'est refuser que le mot travailleur soit confisqué par les faussaires de la nation, c'est rappeler que la solidarité n'a pas de frontières, mais que la haine en trace partout.

L'histoire nous enseigne avec clarté que quand les forces progressistes sont divisées, l'extrême droite avance. Quand elles sont unies, elle recule. L'unité, n'est pas un luxe, ni un discours. C'est un acte de résistance. »

« seul le renforcement de notre organisation par son nombre d'adhérent-es, par son nombre de syndicat organisés, par son audience aux élections professionnelles et par sa capacité à entraîner par la grève les travailleuses et travailleurs dans la lutte, fera la différence.

Ces trois journées de travaux et de débat devront nous permettre de trouver les clés de cet impératif pour notre organisation et pour la classe des travailleuses et travailleurs.

C'est pourquoi nous avons fait le choix de prioriser cet aspect de notre activité dans le mandat à venir, nous aurons l'occasion de débattre à ce sujet demain matin.

Et les échéances des élections à venir dans les 3 versants de la fonction publique en fin d'année, sera l'une des premières échéances à réussir. »

« Viendra dans quelques jours maintenant le 1^{er} mai, qui n'est pas n'importe quel jour férié puisque c'est la journée internationale de lutte des travailleuses et des travailleurs, gagnée dans le sang, qui sera la prochaine occasion pour notre organisation de démontrer sa capacité à rassembler et mobiliser sur les questions sociales, environnementales, internationales et antifascistes.

Jamais la CGT ne se laissera pas voler ce symbole de hautes luttes, pour la classe des travailleuses et travailleurs ! Car le 1^{er} mai c'est plus de cent ans d'histoire de luttes sociales, et de reconnaissance du droit au repos.

Le 1^{er} mai, ensemble nous rappellerons que nos droits sont le fruit de nos luttes collectives et que c'est par notre engagement que nous construirons un avenir plus juste pour nous et les générations à venir. »

« S'il n'est pas sûr que le mot d'ordre d'un « front unis contre le fascisme » suffise de nos jours à rassembler le camp du progrès social, dont nous CGT, sommes la force la plus massive et la mieux organisée, les valeurs de justice et d'émancipation

que portaient le front populaire il y a 90 ans sont plus que des symboles ; elles constituent un horizon à réinventer.

Dans cette période, où le collectif est nécessaire pour ne pas rester isolé-e face à l'austérité, à la précarité et à la montée des idées les plus réactionnaires, la CGT doit continuer d'appeler l'ensemble des travailleuses et travailleurs à s'organiser avec nous et à agir dans le syndicat, pour en être pleinement auteur, acteur et décideur. »

"Vive l'Union départementale du Rhône et de la métropole de Lyon, vive le 44^e congrès, et vive la CGT !" »

Retrouvez l'intégralité du rapport d'introduction ►



Extraits DU MOT D'ACCUEIL DE L'UL DE VÉNISSIEUX



Bienvenue à toutes et tous au 44^{ème} congrès de l'Union Départementale CGT du Rhône, moment démocratique incontournable de notre vie syndicale.

Nous remercions en premier lieu, la municipalité de Vénissieux, pour la mise à disposition de la salle Joliot Curie sur ces trois jours de congrès.

En cette période de trouble social et économique, organiser ce congrès à Vénissieux prend tout son sens.

Vénissieux, ville belle et rebelle, ville historiquement progressiste et soucieuse de l'amélioration des conditions humaines.

Vénissieux, ville symbole de résistance, d'avant-garde de la lutte pour le plein emploi, et de solidarité qui refuse de se laisser piétiner par des politiques libérales. Depuis plus de 90 ans, Vénissieux est du côté des salariés.

La commune porte d'ailleurs en elle l'Histoire, son histoire et celle de la CGT, symbolisée par le choix d'attribution des noms de nombreuses rues de la ville.

Citons pour exemples :

► la rue Gaston Monmousseau, du nom du secrétaire de la CGTU de 1922 à 1932, déchu de son mandat de député communiste le 21 janvier 1940 et

révoqué de la SNCF le mois suivant, réhabilité à la libération, puis directeur de la Vie ouvrière de 1945 à sa mort en 1960.

► le boulevard Ambroise Croizat, du nom du secrétaire de la Fédération de la métallurgie CGT en 1935, puis devenu ministre du Travail du 21 novembre 1945 au 4 mai 1947. C'est à ce poste qu'il dirige d'une part la mise en place de la sécurité sociale solidaire et universelle où chacun « cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins », ainsi que l'amélioration du droit du travail français avec les comités d'entreprise, la médecine du travail, la réglementation des heures supplémentaires, etc...

► la rue Marcel Paul, du nom de cet enfant trouvé dans la rue où il a été abandonné, d'où ses 2 prénoms. Il a occupé le poste de secrétaire de la Fédération CGT de l'éclairage. Déporté à Auschwitz puis à Buchenwald, il fut ensuite nommé ministre de la Production industrielle. Il prit part au vote portant sur la nationalisation et la création d'EDF GDF le 8 avril 1946, après avoir fait adopter, le 2 décembre 1945, la nationalisation de la Banque de France ainsi que celle des organismes de crédit.

[...]

Au nom du bureau exécutif de l'Union Locale, au nom des syndicats du territoire qui sont parties prenantes du congrès, je vous souhaite à toutes et tous, un très bon 44-ème congrès de la CGT du Rhône

Vive le 44^{ème} congrès, vive la CGT du Rhône VIVE LA CGT !

Retrouver l'intégralité du mot d'accueil de l'UL de Vénissieux ►



Extraits du **RAPPORT D'ACTIVITÉ**



« **B**ien que l'objectif affiché et le mot d'ordre de notre organisation ait été la généralisation et la reconduction de la grève à partir du 7 mars 2023, celle-ci a peiné à s'ancrer dans la majorité des entreprises et des services, faute d'implantation syndicale suffisante, de trop nombreux-ses entreprises et services étant même privé-es de toute présence syndicale et de présence CGT. À nouveau, la séquence a démontré que si le nombre en manifestation est un indicateur de popularité du mouvement, c'est bel et bien le nombre de grévistes et le caractère majoritaire et durable des grèves qui jouent un rôle déterminant dans les victoires ou les défaites sociales.

C'est une difficulté dont il nous faut tirer collectivement le bilan, afin de construire des perspectives de luttes gagnantes, renforcer notre indépendance d'action, et reconstruire un rapport de force de haut niveau. C'est ce rapport de force qui permettra d'obtenir l'abrogation définitive de la réforme des retraites et un retour à la retraite à 60 ans, ainsi que, d'une part, la satisfaction de nos revendications et, d'autre part, de nouvelles conquêtes sociales. »

« L'UD CGT 69 a pris sa part dans la construction de la solidarité avec le peuple palestinien sous les bombes, mais rencontre des difficultés à la faire vivre, dans les entreprises et les syndicats et à lui donner un caractère de masse durable.

L'invasion du Liban par l'armée israélienne, dans un contexte d'escalade régionale avec l'Iran et ses alliés, a également eu pour conséquence de nombreuses morts civiles et destructions.

L'UD CGT 69 a rétabli des liens de solidarité directe avec la FENASOL, fédération syndicale du Liban, afin de construire des liens de solidarité durable. La conflagration qui a suivi l'extension régionale des affrontements a également eu pour conséquence la chute de la dictature de Bachar El Assad après de nombreuses années de guerre civile et des centaines de milliers de morts. Le nouveau régime, dont l'ossature est issue des rangs djihadistes, malgré les proclamations d'un changement de méthode, n'a pas tardé à réprimer les minorités et à imposer par la force un pouvoir centralisé. »

« Parmi les luttes qui ont irriguées notre territoire, nombre de nos syndicats ont mis en mouvement

les salarié-es pour la défense de leur emploi, essentiellement dans l'industrie, mais pas seulement. Rappelons-nous de nos camarades de la Sauvegarde 69, inquiets pour les moyens dévolus à leur association, et qui se sont battus pour en permettre la pérennité.

La métallurgie et l'industrie, notamment les industries chimiques restent bien entendu très concernées par des plans de suppressions d'emploi. Nos camarades de Rexroth ont cependant montré qu'il était possible de défendre l'outil industriel, y compris à partir d'un seul emploi supprimé.

Une difficulté a cependant été identifiée : notre capacité à défendre l'outil de travail et de production, à impulser notre démarche revendicative dans l'objectif de lutter contre toute suppression de poste plutôt que pour des mesures de départ qui ne viendront jamais remplacer un emploi. »

« Globalement, nous pouvons nous satisfaire d'une augmentation conséquente de notre nombre de syndiqué-es qui repassait la barre des 19 000 en 2023. Cette augmentation s'étant poursuivie en 2024. »

« Afin d'améliorer la vie syndicale au sein des syndicats, le « Guide Orga » a été construit et déployé auprès des syndicats et structures (UL, US), et les formations à destination des camarades en responsabilité syndicales sont organisées (équipe d'animation de syndicat, renforcer le syndicat, ...) ainsi que d'autres pour aider au déploiement (aller au contact des salarié-es). Un accompagnement au plus a été mis en oeuvre, avec la participation des structures spécifiques concernées « Commission Départementale Ugict, USR), et quoi qu'il en soit en lien avec les unions locales et branches impliquées. »

« Pour bien se renforcer, il faut pouvoir offrir à chaque nouveau-elle adhérent-e un syndicat légitime et statutaire. Constat avait été fait d'un nombre croissant d'adhérent-es « individuel-les » dans les Unions Locales, par exemple. Nous prévoyions d'organiser une journée d'étude sur le fonctionnement et le périmètre de nos structures. Elle s'est tenue le 6 février 2026 après un premier report, et a été un succès avec une trentaine de participants.

Nous pouvons par ailleurs nous féliciter que, pour la première fois, le nombre de syndiqués structurés dans des syndicats statutaires a augmenté lors du mandat qui se termine.

En 2023, nous avons atteint un pic d'adhérent-es « isolé-es » (sans syndicat statutaire) de 2825 syndiqué-es, soit 15% de nos camarades. Les premières estimations pour l'année 2025 (qui n'est pas encore consolidée au regard du grand nombre de retards de versements des syndicats) nous indique un nombre de syndiqué-es isolé-es proche des 10%, ce qui est une réussite dans l'évolution de notre structuration.

Nous pouvons également nous féliciter de la création d'un certain nombre de syndicats au

cours du mandat. En particulier les syndicats départementaux des sociétés d'études, mais aussi du Textile Habillement Cuir Blanchisserie, permettant la structuration de nombre de nos syndiqué-es au sein de syndicats dotés d'une réelle vie syndicale à même d'assurer le renforcement de la CGT et la hausse du rapport de force. »

« Le renforcement de l'ALS a été décidée afin de garantir la réussite de nos actions et événements. »

Retrouver l'intégralité du rapport d'Activité ►



RAPPORT DE LA COMMISSION FINANCIÈRE DE CONTRÔLE



Tout d'abord et pour rappel, le rôle de la Commission Financière de Contrôle est régi par l'article 8 des statuts de l'UD CGT du Rhône.

« La commission financière et de contrôle est composée de 3 ou 5 membres qui ne peuvent être parallèlement membres de la commission exécutive, élus par le congrès.

Les propositions de candidature à la commission de contrôle financière et son élection par le congrès sont faites dans les mêmes conditions que celles prévues par la CE. Elle nomme en son sein un président chargé de la convoquer et de présenter ses rapports. Elle se réunit au moins une fois tous les 3 mois.

Elle a essentiellement pour tâche de veiller à la bonne gestion financière de l'UD CGT du Rhône en adéquation avec les orientations décidées par le congrès. A cet effet :

- Elle examine la politique financière de l'union et vérifié sa comptabilité.

- Elle se soucie de l'état des effectifs et la rentrée régulière des cotisations

- Elle a compétence pour formuler toute suggestion, remarque et proposition qui relèvent de ses attributions

- Elle vérifie régulièrement la bonne utilisation des fonds d'aides ou souscription éventuelle. »

Les membres sortants de la CFC sont Yvette Havard, Jean Granjon, Isabelle Mellenotte, Jérôme Vivenza et Stéphane Bochart.

Depuis son installation suite au dernier congrès, la CFC s'est réunie deux fois en 2023, quatre fois en 2024, 4 fois en 2025 et une fois en 2026.

Pour différentes raisons, la participation des camarades aux réunions de la CFC s'est progressivement réduite. Nous terminons ce mandat avec la présence systématique de seulement 2 membres à chaque réunion. Nous le déplorons. Prendre un mandat, c'est agir en responsabilité et s'engager dans le temps pour l'organisation. Et notamment, pour sa santé financière, quand on est à la CFC !

Car dès le début de notre, fin 2023, la CFC s'est attachée à respecter les missions qui lui ont été confiées. Elle a ainsi réalisé un bilan du fonctionnement financier de l'UD et vérifié sa comptabilité (rentrée des recettes, contrôle des dépenses à posteriori, contrôle de la caisse, des contrats commerciaux...).

Ce qui lui a permis en 2024 de faire des préconisations pour améliorer de nombreux processus en demandant à l'administrateur de réaliser des fiches de procédures et en proposant à la CE de l'UD d'adopter une charte financière. Consciente de l'enjeu de poser un cadre de fonctionnement financier à l'UD, la CE a rapidement validé la charte financière.

Le changement d'administrateur, en cours d'année 2025, a permis de faciliter et d'accélérer la mise en œuvre des préconisations de la CFC et nous devrions en constater les effets sur l'exercice comptable 2025.

Même si la CFC n'a pas pu à l'époque donner son avis sur les comptes 2022, pour des raisons de calendrier de prise de mandat à la suite du dernier congrès, nous pouvons dire que lors de cette mandature, nous avons pu constater une évolution des méthodes de travail, et davantage de rigueur dans la dernière période.

Au titre des recettes

Nos trois principales sources de recettes sont les cotisations, la formation syndicale et les subventions.

En 2024 :

- Nos cotisations représentent 58% de nos recettes. Ce qui rend notre organisation indépendante financièrement. Il nous faut quand même rester vigilant sur les versements à COGETISE des syndicats et du 1% pour les cotisations au regard de la légère érosion du niveau moyen du FNI.

- La formation syndicale représente quant à elle 28% des recettes. L'activité syndicale de l'UD s'y est fortement développée en répondant aux besoins des syndiqués ainsi qu'aux syndicats et en faisant une ressource financière importante pour notre organisation. C'est la ligne budgétaire à la plus forte augmentation en 3 ans.

- Quant aux subventions et partenariats, ils sont en légère baisse sur les 3 années. Tant que les recettes des adhésions et de la formation syndicale resteront à ce niveau, cela aura un impact très limité.

Au titre des dépenses.

Le principal chapitre de dépenses est celui de l'administration qui agrège toutes les dépenses de fonctionnement de l'UD. Il représente 91% de l'ensemble des dépenses en 2024. Son poste le plus important demeure, au fil des années, celui de la masse salariale qui a vu son montant augmenter de 12,6%. Une situation normale au regard de l'augmentation des salaires indexés sur le coût de la vie et de l'embauche d'un emploi d'accueil.

De plus, chaque nouveau contrat commercial est négocié dans l'objectif de maintenir une prestation de qualité avec un coût limité.

En conclusion, la situation financière de l'UD est saine et peut ainsi permettre de développer plus fortement l'activité syndicale pour répondre toujours plus aux attentes des travailleuses et des travailleurs.



Extraits **DU RAPPORT FINANCIER**



« Nos recettes sont principalement issues de nos cotisations (environ 94 % des recettes hors formation). Un constat positif qui permet à l'UD d'être indépendante financièrement. C'est plutôt rassurant surtout avec la montée régulière des extrêmes droites aux différentes élections.

La part des subventions publiques est d'ailleurs extrêmement faible au vu du budget et même en baisse régulière.

Même si nous devons être attentifs au fait que nous soyons logés à titre gratuit au 215 et que nous n'avons pas de convention d'occupation signée depuis une quinzaine d'année.

Concernant les cotisations même si on constate une baisse en pourcentage des cotisations, qui s'explique par l'augmentation conséquente du budget global lié au poste de formation notamment en 2024, les montants eux ont augmenté (de 275 945,75€ en 2022 à 283 610,98€ en 2024), avec même un pic à 300 665,00€ en 2023 mais c'était une année de congrès qui a souvent tendance à enregistrer de meilleurs versements comme quoi c'est possible.

La syndicalisation est donc un enjeu vital pour notre UD et il faudra poursuivre les efforts comme déjà dit avant tant en nombre de syndiqué-es, tant en respect du 1%.

L'UD développe également ses propres ressources grâce à son activité syndicale. Avec un certain nombre de partenariats comme on peut le voir avec leur présence à ce Congrès.

Mais pour l'essentiel, ces ressources proviennent de la formation syndicale et notamment autour des formations syndicales aux mandats comme SSCT, CSE mais également sur les questions de santé au travail dans le cadre d'une convention avec le comité régional CGT AURA.

On note également que les formations de nos camarades CPH avec Prudis sont également une ressource conséquente. Ces formations génèrent des ressources également par le fait que les coûts et frais de formation sont maîtrisés (notamment pour les repas que nous nous efforçons de prendre au RIL avec des tarifs négociés, l'utilisation des salles à la bourse du travail et le fait de privilégier les transports en commun pour éviter les remboursements kilométriques et frais de parking).

Cette situation est également le fruit du suivi assidu des dossiers administratifs ainsi que de s'assurer des émargements obligatoires avec des fiches bien renseignées, qui permettent ainsi à la confédération de facturer les employeurs et d'être payés au plus vite. Attention toutes les formations ne sont pas sources de financement, par exemple les journées d'études ou la formation secrétaire de syndicats.

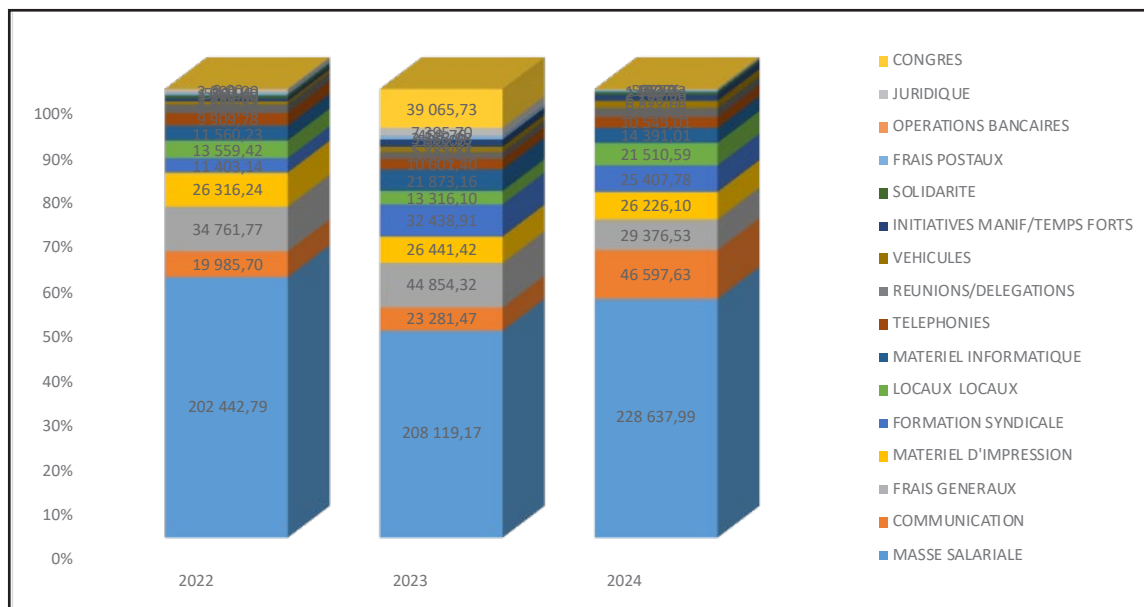
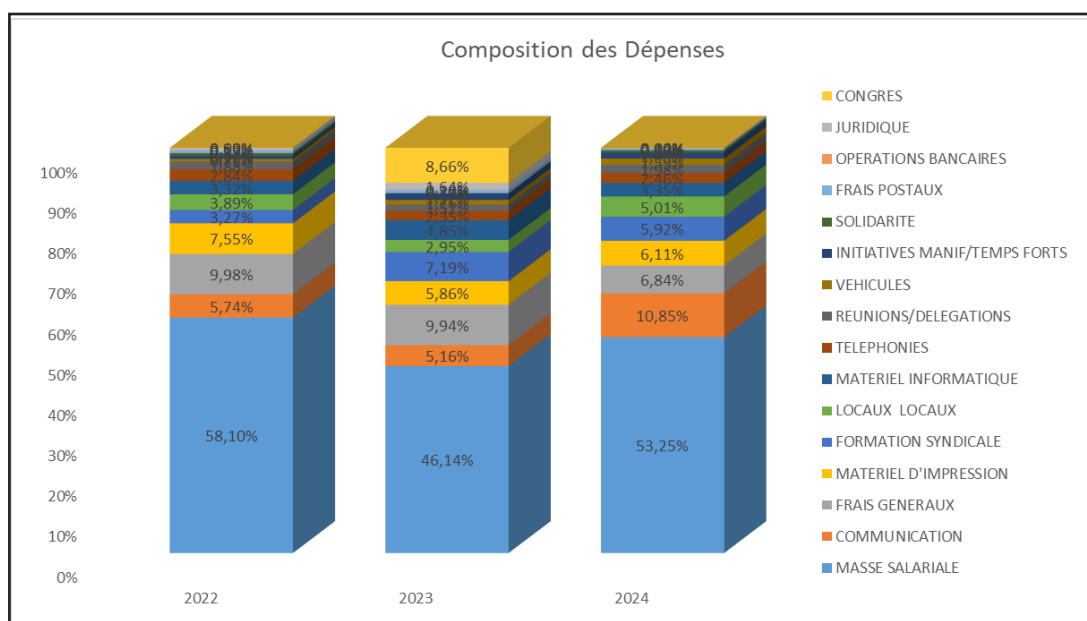
Pour conclure on peut dire que la situation financière de notre UD est saine et cela se confirme au regard du montant de nos fonds propres par rapport au total de nos charges puisqu'en 2024 nous avons un taux de couverture (exercice d'avance) de 1,46 % soit 684 988,60€ de fonds propres pour un total ce charge à hauteur de 429 329,48€ ce qui correspond quasiment à l'exercice et demi d'avance qu'on préconise dans l'organisation.

Cette situation devra nous permettre de financer tout ou partie du temps syndical via des conventions de détachement de temps partiel avec des employeurs pour un-e ou deux camarades de la future CE afin de pouvoir mener à bien leur activité au sein de la direction de l'UD. Cela devient une nécessité au vu de la baisse constante de moyens syndicaux dans de nombreux secteurs. »



Tableaux représentant l'ensemble des dépenses de l'UD :

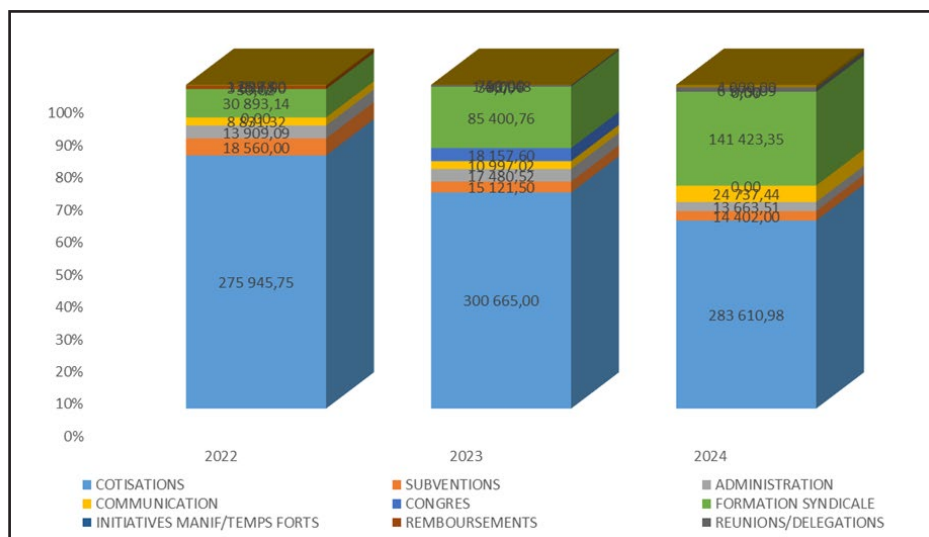
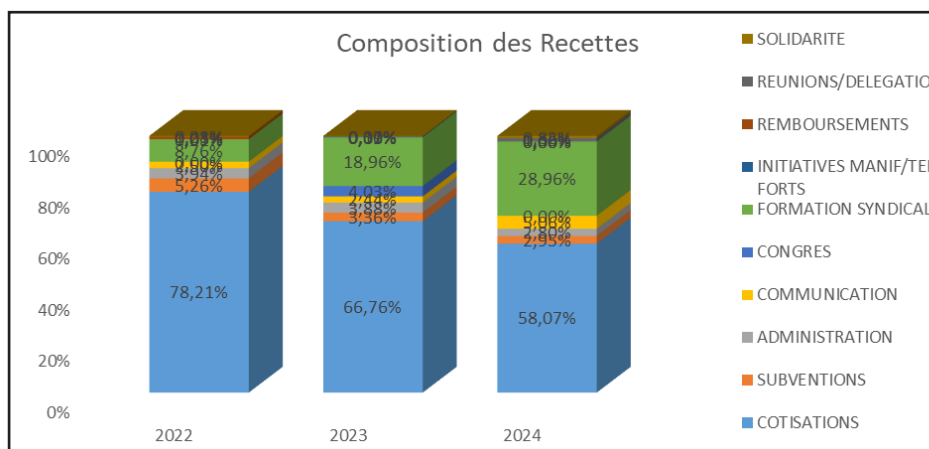
LIBELLE	2022	2023	2024
MASSE SALARIALE	58,10%	46,14%	53,25%
COMMUNICATION	5,74%	5,16%	10,85%
FRAIS GENERAUX	9,98%	9,94%	6,84%
MATERIEL D'IMPRESSION	7,55%	5,86%	6,11%
FORMATION SYNDICALE	3,27%	7,19%	5,92%
LOCAUX LOCAUX	3,89%	2,95%	5,01%
MATERIEL INFORMATIQUE	3,32%	4,85%	3,35%
TELEPHONIES	2,84%	2,35%	2,46%
REUNIONS/DELEGATIONS	1,88%	1,51%	1,98%
VEHICULES	0,71%	1,16%	1,59%
INITIATIVES MANIF/TEMPS FORTS	0,76%	1,57%	1,43%
SOLIDARITE	0,67%	0,11%	0,63%
FRAIS POSTAUX	0,57%	0,79%	0,46%
OPERATIONS BANCAIRES	0,15%	0,10%	0,12%
JURIDIQUE	0,57%	1,64%	0,00%
CONGRES	0,00%	8,66%	0,00%



Composition de l'ensemble des produits (recettes) de l'UD :

LIBELLE	2022	2023	2024
COTISATIONS	78,21%	66,76%	58,07%
SUBVENTIONS	5,26%	3,36%	2,95%
ADMINISTRATION	3,94%	3,88%	2,80%
COMMUNICATION	2,50%	2,44%	5,06%
CONGRES	0,00%	4,03%	0,00%
FORMATION SYNDICALE	8,76%	18,96%	28,96%
INITIATIVES MANIF/TEMPS FORTS	0,01%	0,09%	0,00%
REMBOURSEMENTS	1,03%	0,00%	0,00%
REUNIONS/DELEGATIONS	0,01%	0,31%	1,35%
SOLIDARITE	0,28%	0,17%	0,82%
	100,00%	100,00%	100,00%

LIBELLE	2022	2023	2024
COTISATIONS	275 945,75	300 665,00	283 610,98
SUBVENTIONS	18 560,00	15 121,50	14 402,00
ADMINISTRATION	13 909,09	17 480,52	13 663,51
COMMUNICATION	8 831,32	10 997,02	24 737,44
CONGRES	0,00	18 157,60	0,00
FORMATION SYNDICALE	30 893,14	85 400,76	141 423,35
INITIATIVES MANIF/TEMPS FORTS	30,02	386,96	0,00
REMBOURSEMENTS	3 635,50	0,00	0,00
REUNIONS/DELEGATIONS	25,78	1 407,48	6 579,09
SOLIDARITE	1 002,00	750,00	4 000,00
TOTAL	352 832,60	450 366,84	488 416,37



**Retrouver l'intégralité
du rapport financier**



SOLIDARITÉ INTERNATIONALE



EN PRÉSENCE DE :

- **Castro ABDALLAH**, Président de la Fédération Nationale des Syndicats des ouvriers et employés du Liban, la FENASOL.
- **Farah ABDALLAH**, représentante de la FENASOL
- **Yannick DELAUNAY** Avenir social, l'association de solidarité de la CGT

En 2024, l'Union Départementale est parvenue au constat du besoin de plus de liens avec les organisations de la classe ouvrière du Liban. L'UD CGT 69 et la FENASOL ont dès lors créé des liens de fraternité solides et ont travaillé à construire un projet de solidarité. L'Avenir Social, association de solidarité de la CGT, a décidé en partenariat avec notre confédération de s'associer à notre volonté de solidarité lors d'une collecte permettant de faire face à l'urgence sociale.

En effet, les agressions de grande ampleur du gouvernement israélien, les bombardements ciblant des civils, des infrastructures et terres agricoles, des lieux de production, ont amené à une situation humanitaire qui ne cesse de se dégrader, alors que des milliers de travailleurs et travailleuses perdent leurs emplois, et que des familles entières se trouvent privés de revenu.

L'agression américano-israélienne contre l'Iran, et ses conséquences, sont le fruit du renforcement des tensions impérialistes. L'embrasement de la zone a montré une fois de plus que les intérêts des peuples et des travailleurs et travailleuses ne sont que quantité négligeable pour les vendeurs d'armes et les multinationales qui souhaitent conquérir de nouveaux débouchés pour leurs capitaux.

La CGT est consciente que la libération de notre classe nécessite l'unité de l'ensemble des travailleurs et travailleuses. L'internationalisme qui nous définit n'est donc pas un simple slogan creux. C'est le produit de notre intérêt de classe commun qui nous pousse à refuser de renvoyer dos à dos occupants et occupés, agresseurs et agressés.

La voie que notre organisation syndicale souhaite ouvrir vers la paix ne peut se faire sans les conditions permettant à celle-ci d'être juste et durable.

Notre Union Départementale a ainsi commencé un travail d'identification des entreprises et administrations mobilisées au service du complexe militaro-industriel, et ce pour permettre à nos syndicats d'impulser la construction d'un rapport de force visant à peser contre l'effort de guerre.

Un rapport de force nécessaire lorsqu'on considère les menées militaristes que notre propre impérialisme souhaite nous imposer. Cependant, ce rapport de force ne pourra être construit sans que nous nous assurions que les questions internationales, soient discutées et débattues dans nos syndicats.



TABLE RONDE : LUTTE CONTRE L'EXTRÊME DROITE AVEC LA FSU ET SOLIDAIRES



L'organisation d'une table ronde avec les organisations syndicales FSU et Solidaires, présentes et actives dans VISA 69 (Vigilance et Initiatives Syndicales Antifascistes) devait démontrer la forte volonté de lutter contre la division opérée par le patronat et les gouvernements.

L'unité de notre classe prévaut sur tout intérêt partisan. Alors que le RN veut diviser les travailleuses et travailleurs, la CGT œuvre à les rassembler.

L'occasion a été donnée de rappeler que l'extrême droite est l'ennemi des travailleuses et les travailleurs.

Les analyses faites par le réseau VISA des votes RN à l'Assemblée nationale et en Europe, et dans les municipalités le montrent. Le RN vote avec constance contre les intérêts des travailleuses-euses (réforme des retraites, augmentation du SMIC, blocage des prix, ISF, taxation des super profits, revalorisation des retraites, avortement, services publics, sécurité sociale (suppression AME), allègement des cotisations sociales, restrictions des allocations chômage...)

L'extrême droite est profondément anti-syndicaliste. Derrière un discours pseudo social, elle tente d'attirer des militant·es syndicaux.

Les exemples sont nombreux de leur profond mépris des organisations de travailleurs : rejet des mouvements sociaux, appel à leur répression, attaques contre les des IRP, le droit de grève, limitation du droit de vote des précaires, violence physique et menaces contre les Organisations syndicales...

L'extrême droite s'oppose au syndicalisme de classe en promouvant le corporatisme : c'est la marque historique du fascisme (Italie, France de vichy, Portugal...) qui a pour but d'unifier l'ouvrier et le patron dans une même corporation au service de l'Etat et du leader. Cette négation de la lutte des classes est toujours favorable au patronat, qui n'a pas eu à se plaindre pendant les gouvernements fascistes des années 30.

On le voit aujourd'hui avec une proximité toujours grandissante du RN avec le monde patronal et le soutien toujours grandissant de la bourgeoisie, au RN tant qu'elle sert leurs intérêts économiques. Le RN a le soutien de grands patrons à travers leurs empires médiatiques de médias (Bolloré, Stérin).

La menace de l'extrême droite est une vraie réalité. Ses idées progressent dans la société. Les sphères masculinistes permettent de recruter de jeunes hommes (souvent) sur les réseaux sociaux et dans les stades (ex : groupes d'ultra la Mezza), qui peuvent ensuite militer dans des groupuscules : dernier ex lyonnais Audace Lyon (issu du Bastion Social et de Lyon populaire, mais également. Ces militants violents menacent et attaquent à la fois les minorités des personnes racisées, des femmes, des personnes LGBTQIA+ mais aussi des piquets de grève, des militant·es et locaux syndicaux (Solidaires, CGT Ville de Lyon, UL Lyon 5/9 en 2019, notamment.)

La forte progression électorale doit nous interpeller : de partis bannis de la vie politique et médiatique à parti que les sondages annoncent en tête, ou capables de faire rentrer 122 député·es RN à l'Assemblée. Dans le Rhône : 2 député·es RN et un maire à Thizy les Bourgs !

La CGT effectue une veille pour combattre les conséquences pour les agent·es territoriaux de ces nouvelles communes conquises par l'extrême droite.

Enfin, l'extrême droite appelle à une réponse syndicale antifasciste unitaire. « Quand les blés sont sous la grêle, fou qui songe à ses querelles » disait Aragon.

Historiquement, la réunification de la CGT et le front populaire constitue une riposte syndicale contre la montée régulière des extrêmes droites dès les émeutes du 6 février 1934. À nous de recréer les conditions qui ont prévalu aux succès du Front Populaire de 1936 !



MOTION DU CONGRÈS



Motion du 44ème congrès des syndicats CGT du Rhône et de la Métropole de Lyon

Considérant que l'emploi et sa sauvegarde sont au cœur des préoccupations de la CGT qui lutte âprement contre la destruction de l'emploi.

Considérant que la question de l'emploi mérite une attention particulière, ce qui est d'autant plus urgent au regard de la situation actuelle et des nombreux plans anti-sociaux sur le département, et la Métropole de Lyon, qui ruinent l'emploi et son territoire.

Les syndicats CGT du Rhône et de la Métropole de Lyon réunis lors du congrès des syndicats CGT du Rhône et de la Métropole de Lyon proposent la tenue d'une Assemblée Générale extraordinaire avant la période estivale, à ce sujet.

L'un des buts de cette Assemblée Générale, étant de faire converger les luttes du territoire et d'élaborer un plan d'action collectif. Les syndicats réunis au 44^{ème} congrès s'engagent à combattre pour la défense et la sauvegarde de l'emploi, plutôt que l'accompagnement des licenciements dans les luttes présentes et à venir.

Extraits **DU DOCUMENT D'ORIENTATION**



POUR UNE CGT ORGANISÉE, RENFORCÉE ET OFFENSIVE !



***Vous trouverez ci-après l'ensemble des résolutions
des trois parties de notre document d'orientation.
Avec un QR-Code permettant d'accéder au document
dans son ensemble.***



RÉSOLUTIONS :

Les syndicats CGT du Rhône et de la Métropole de Lyon s'engagent :

PARTIE I) : LA VIE SYNDICALE AU SERVICE DE LA DEMARCHE REVENDICATIVE CGT EN TERRITOIRE

1°) À poursuivre le plan de travail du congrès en assurant la tenue de ces moments démocratiques au sein de nos syndicats. Objectif : un congrès pour chaque syndicat au cours du mandat.

2°) À mettre en discussion une feuille de route visant à renforcer l'application de la charte vie syndicale dans l'ensemble de nos structures .

3°) Conformément à nos statuts, à prioriser la structuration de l'activité revendicative, à l'activité juridique et du syndicat statutaire, quelle que soit sa forme, lors de l'accueil des syndiqué-es isolé-es en impulsant et accompagnant la création de syndicats visant à diminuer la part de syndiqué-es isolés.

4°) À construire un plan de déploiement électoral permanent autour de cibles prioritaires avec la participation des fédérations et de leurs structures territoriales dans ce plan de déploiement.

5°) À assurer que chaque nouveau-elle syndiqué-e se voit proposer à minima une formation « s'impliquer dans la CGT » dans l'année suivant son adhésion et coordonner la mise en œuvre de ces formations entre UL et structures professionnelles en territoire pour les syndicats n'en organisant pas (encore). Pour ce faire, un accent doit être mis sur la formation de formateurs-trices CGT.

6°) À se saisir de la mise en place du CoGiTiel V2 pour remettre à jour les coordonnées de nos syndiqué-es, mais aussi mettre à jour nos statuts avec la validation des UD et FD de rattachement, afin d'assurer le transfert des syndicats.

7°) À mettre en débat, au sein de leurs Assemblées Générales la question de l'indépendance financière de la CGT et les enjeux relatifs au 1% et au reversement régulier des cotisations.

8°) À proposer, en début de chaque réunion de direction syndicale, qu'un rapport permette de mettre en débat l'actualité avec nos militant-e-s. A l'appui des communications CGT notamment transmises par l'Union Départementale. L'UD organisera au moins une réunion de travail à destination des secrétaires pour présenter ce qu'est un rapport introductif pour les aider dans cet exercice au sein de leur CE.

9°) À assurer la réalisation d'une conférence départementale de la CD UGICT en cours de mandat.

10°) À travailler à nous implanter pour devenir fort-es dans toutes les catégories du salariat (2^{ème} et 3^{ème} collèges compris), dans toutes les entreprises et les services du territoire en posant y compris la question de la structuration.

11°) À donner mandat à l'UD pour veiller à l'implication de l'ensemble des mandaté-es dans l'activité Droits Liberté Action Juridique de leur Union Locale et coordonner leur activité au niveau départemental.

12°) À déployer la formation « découvrir le syndicalisme retraité » sur le territoire et de favoriser la continuité syndicale par un travail conjoint USR et syndicats. S'engagent à créer, partout où c'est possible des sections retraité-es dans les syndicats qui n'en disposent pas ou à défaut une structuration permettant une activité retraité-es dans les UL pour regrouper des syndiqué-es isolé-es en créant une section de retraité-es.

13°) À poursuivre la réflexion autour de syndicats locaux de branche qui permettent de construire un rapport de force par branche, de déployer la CGT partout, y compris dans les TPE, et qui sont aussi une réponse à la problématique des isolé-es.

14°) À travailler à assurer l'animation et la sécurité de nos mobilisations. Chaque syndicat doit mettre en discussion en son sein la mise à disposition de camarades à l'ALS.

15°) À restructurer un secteur communication, afin de moderniser nos outils de communication et de travailler à une stratégie coordonnée pour l'ensemble des organisations du département.

16°) À travailler dans chacun de nos syndicats, Unions Locales, branches professionnelles organisées en territoire et UD, autour d'initiatives et de partenariat avec la SCIC Oyé distribution visant à garantir sa pérennité et les emplois durement gagnés par la lutte des salarié-es.

17°) À renforcer la démocratie syndicale, par la transparence des décisions, et un format d'assemblée générale plus inclusif et participatif.

18°) À travailler avec les syndicats et les fédérations sur les moyens pour nos unions locales.

19°) À organiser une conférence des unions locales.

PARTIE II) : VIVRE ET TRAVAILLER DANS LA DIGNITÉ

20°) Mutation du travail : à la participation autour de journées d'étude sur les enjeux de l'IA quant à son impact sur le travail comme sur la société en matière de responsabilité pour les salariés, conditions de travail, temps de travail, mutation du travail, des pratiques professionnelles, et des enjeux de propriété et de gouvernance.

21°) Salaire : à travailler dans le public comme dans le privé autour des enjeux des négociations salariales en dehors du seul calendrier patronal et gouvernemental pour porter les revendications d'augmentation générale de salaire brut. A prêter une attention particulière aux inégalités de salaire et discrimination, y compris dans la fonction publique territoriale.

22°) Santé au travail : Dans chaque syndicat, à faire un travail sur les enjeux de santé des travailleur·euses, que ce soit entre autre à propos des RPS, des PFAS, du logement, etc., pour pérenniser à la fois nos emplois et notre environnement. De manière générale, chaque syndicat doit mettre en œuvre la démarche santé CGT.

23°) Emplois : à mener la bataille des idées sur la défense de l'emploi et non du chèque, comme toile de fond de l'activité revendicative, par la mobilisation des travailleuses et des travailleurs tout long de l'activité syndicale et en dehors des seul·es annonces patronales de casse de l'emploi.

24°) À élaborer avec les syndiqué·es et travailleur·es des projets revendicatifs qui placent l'emploi, la transition écologique et l'environnement au cœur des enjeux de territoire.

25°) Activités sociales et culturelles : à reconquérir des activités sociales et culturelles émancipatrices et vectrices de libertés et débarrassées des chaînes de l'exploitation et des dominations de marchés, par le renforcement de l'outil régional CGT, par la promotion des revendications CGT en la matière dans les syndicats et auprès des élus CGT, notamment dans les CSE. à Développer des partenariats CGT avec les organisations partageant les valeurs CGT.

26°) Logement : à engager les élu·es et mandaté·es de la CGT à se réapproprier les enjeux revendicatifs autour du logement comme axe de renforcement de la dignité et du bien vivre pour l'ensemble des travailleuses et travailleurs.

PARTIE III : DANS LE RHÔNE ET LA MÉTROPOLE, TRAVAILLER À L'UNIFICATION LOCALE ET INTERNATIONALE DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS POUR L'ÉGALITÉ SOCIALE

27°) À lutter en responsabilité, contre l'extrême droite dans l'entreprise/ le service public/ l'administration, mais aussi en dehors. Les syndicats ont la responsabilité de former leurs syndiqué·es. Ils peuvent également adhérer à VISA.

28°) À assurer la mise à l'ordre du jour de l'unification syndicale et de la maison commune CGT/FSU au sein de chacun de nos syndicats, y compris les syndicats n'étant pas sur des champs partagés CGT/ FSU. Au sein des administrations où cohabitent nos deux OS, pousser à l'organisation de réunions et formations communes CGT/FSU.

29°) À former les élu·es et mandaté·es à la lutte contre les discriminations.

30°) À identifier, face à la remilitarisation et contre les velléités impérialistes, les services mobilisés dans le complexe militaro industriel et y porter des actions concrètes avec les syndiqués et les salariés.

31°) À travailler à l'application et à l'amélioration des dispositions relatives à la reconnaissances des aidant·es dans les entreprises et services publics et se fixer comme objectif de faire vivre la campagne CGT contre les discriminations validistes, en formant ses élu·es, en diffusant le guide confédéral et en prenant en compte dans ses expressions en instances l'enjeu revendicatif de cette question et en mettant en réseau la formation des référent·es sur le sujet dans les syndicats du territoire.

32°) À travailler à la syndicalisation des femmes, à la construction de luttes concrètes sur leurs revendications spécifiques, les inégalités salariales et de déroulement de carrière et de pensions, de déroulement de carrières, de temps partiel imposés. Impulser des formations de lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans l'ensemble des directions de nos organisations et s'approprier collectivement le cadre commun confédéral en la matière.

Tous les membres de CE s'engagent à se former à la lutte contre les VSS au cours de leur première année de mandat.

33°) À agir dans les entreprises et services pour une meilleure et réelle prise en compte de la qualité de travailleur et travailleuse aidant·es.

34°) À travailler à la constitution d'une commission de lutte contre la LGBTQIA+phobie et d'avoir à minima une initiative dans le cadre du mois des fiertés.

35°) À développer l'activité en direction des précaires et privé·es d'emploi dans les unions locales.

36°) À maintenir et développer le Collectif pour la régularisation des travailleur·ses sans papiers de l'UD CGT 69 en permettant à ses membres, en lien avec les syndicats et ULs, de continuer de faire de l'aide individuelle et de la construction collective du rapport de force.

NB : Sur l'ensemble des sujets abordés dans cette partie III, l'UD CGT 69 travaille également dans des cadres inter organisations, afin de permettre un élargissement du rapport de force et une meilleure prise en compte de ces sujets dans l'espace public.

APPEL DU CONGRÈS



Appel du congrès

Les plus de 250 délégué.es issu.es des 350 syndicats CGT du Rhône et de la Métropole de Lyon, représentant près de 20 000 syndiqué.es, réunit en congrès à Vénissieux du 21 au 23 avril 2026, ont réaffirmé leur volonté de :

- Faire du renforcement de notre organisation une priorité, par son nombre à travers des plans de syndicalisation ambitieux et par son audience dans l'ensemble des collèges dans les campagnes d'élections professionnelles, notamment à l'occasion des élections professionnelles dans les trois versants de la fonction publique ;
- S'organiser afin de défendre la santé des travailleuses et travailleurs au travail, pour qu'ils et elles ne perdent plus leur vie à la gagner, comme nous l'avons récemment déploré à Elkem ou encore Lustucru ; notamment en se mobilisant à l'occasion de la journée internationale pour la santé au travail du 28 avril : Rassemblement à 9h Place Charles Béraudier, Journée d'étude Régionale à la Bourse du Travail et Diffusion du film « La Sociale » à Oullins Pierre Bénite ;
- Faire du 1^{er} mai, une journée de mobilisation massive pour les droits des travailleuses et travailleurs, retraité.es et précaires privé.es d'emploi, notamment à l'heure où le patronat aidé en ça par le gouvernement et l'extrême droite annoncent leur volonté de voler nos conquits sociaux : Manifestation 10h30 Place Jean Macé à Lyon et 10h Bourse du Travail de Villefranche ;
- Faire de l'exigence de solidarité internationale et de paix et désarmement partout et pour tous, une priorité pour l'ensemble de nos syndicats CGT. La paix restant le préalable à l'exercice de tous droits humains. Les Syndicats CGT du Rhône et de la Métropole de Lyon réaffirment leur opposition à la colonisation et l'impérialisme, et leur attachement à l'auto-détermination des peuples ;
- Lutter contre l'extrême droite qui promeut un projet raciste, sexiste, LGBTphobe et qui voudrait faire taire les organisations syndicales et nuire aux droits des travailleuses, travailleurs, retraités et précaires privés d'emplois ;
- S'organiser dans la situation de crise économique face à la régression sociale imposée par le patronat pour gagner par la lutte, sur les justes revendications des travailleuses, travailleurs, retraité.es et précaires privé.es d'emploi : augmentation des salaires/pensions et minimas sociaux, arrêt de la casse de l'emploi industriel et de service, et ses impacts sur les services publics et l'emploi public.

Toutes et tous ensemble, uni.es et déterminé.es, mobilisons-nous dans une CGT organisée, féministe, renforcée et offensive pour le progrès social !

RÉSULTAT DES VOTES



● RAPPORT D'ACTIVITÉ :

Approuvé à **97,90%** des **10769** voix exprimées

● RAPPORT FINANCIER :

Approuvé à **96,16%** des **10268** voix exprimées

● DOCUMENT D'ORIENTATION PARTIE 1 :

Approuvé à **86,29%** des **10617** voix exprimées

● DOCUMENT D'ORIENTATION PARTIE 2 :

Approuvé à **100%** des **10222** voix exprimées

● DOCUMENT D'ORIENTATION PARTIE 3 :

Approuvé à **97,93%** des **9046** voix exprimées

● DOCUMENT D'ORIENTATION DANS SON ENSEMBLE :

Approuvé à **90,15%** des **10018** voix exprimées

CE et CFC de l'UD CGT 69 ELUES



Nom	Prénom	Syndicat	Fédération	Union Locale	Age	Catégorie
ABBAT	Rachid	ADPEP69/ML	Santé / Action Sociale	Givors	46	Employé
ALLOMBERT	Etienne	Syndicat Lyonnais de l'Energie	FNME	Lyon 7/8	37	Agent de maîtrise
ANTERION	Sébastien	Centre-Commercial Part-Dieu-Oxygène	Commerce & Services	Lyon 3/6	40	Employé
ARDORE	Nicolas	SNPTAS	Equipement-Environnement	Lyon 3/6	46	Technicien
ARENS	Caroline	HNVOV	Santé / Action Sociale	Villefranche	55	Employé
AUDIFFREN	Prune	SDEN	FERC	Caluire/Rillieux	51	Enseignant
BADI	Azedine	ADECCO	INTERIM	Villeurbanne	49	Ouvrier
BARNAUD	Nicolas	Sauvergarde 69	Santé / Action Sociale	Oullins-Pierre-Bénite	48	Employé
BEN MABROUK	Nadia	Sûreté Sécurité Aéroport de Lyon	Commerce & Services	Vaulx-en-Velin	47	Employé
BIESSY	Laurent	Sanofi Marcy l'Etoile	FNIC	Lyon 5/9	49	Technicien
BRUHAT	Thomas	Personnels Civils inter-établissements BDD-LVV	Travailleurs de l'Etat	Lyon 7/8	32	Employé
BRUSA - PASQUE	Aude	CARSAT RA	Organismes Sociaux	Lyon 3/6	39	Employé
CABRITA	Leslie	HCL Croix-Rousse	Santé / Action Sociale	Lyon 1/2/4	46	Employé
CHEVALLIER	Renaud	Lugdunum	Cheminots	Lyon 3/6	45	Cadre
CHICH	Frédéric	Municipaux de Vaulx en Velin	Services Publics	Vaulx-en-Velin	47	Cadre
COUTANSON	Bernard	Cheminots Lyon Perrache	Cheminots	Lyon 1/2/4	66	Retraité
DAHMANI	Abdelhalim	Kem One Saint-Fons	FNIC	Vénissieux	56	Ouvrier
DELOR	Samuel	SDEN	FERC	Vénissieux	45	Enseignant
DOMAS	Marie Claude	Vinatier	Santé / Action Sociale	Bron	70	Retraité
DORMIEU	Amèle	MGEN	Organismes Sociaux	Villeurbanne	48	Employé
DOUILLET	Sébastien	Ville de Lyon	Services Publics	Lyon 3/6	53	Employé
DUFOUR	Ian	TEFP Rhône	UFSE	Villeurbanne	54	Ingénieur
DUSSERT	Philippe	Banque Populaire AURA	Banques et Assurances	Lyon 3/6	52	Employé
EL OUAZZANI	Nora	Ville de Lyon	Services Publics	Lyon 7/8	44	Employé
ESBELIN	Pierre	Finances Publiques	Finances	Lyon 1/2/4	38	Employé
FAURE	Oriane	SETUD 69	Sociétés d'études	Lyon 3/6	34	Cadre
FERNANDEZ	Sophie	UGICT CPAM du Rhône	Organismes Sociaux	Villeurbanne	58	Technicien
GODINEAU	Philippe	Syndicat Lyonnais de l'Energie	FNME	Lyon 3/6	58	Cadre
GRAMAIE	Nathalie	Vinatier	Santé / Action Sociale	Bron	57	Employé
GREFF	Chantal	Macif Pôle Sud-Est	Banques et Assurances	Lyon 7/8	52	Employé
GUILLON	Nadira	HCL Hôpital Lyon Sud	Santé / Action Sociale	Oullins-Pierre-Bénite	44	Employé
JABER	Ibrahim	Prévention Sécurité 69	Commerce & Services	Lyon 3/6	58	Agent de Maîtrise
KARAUZUM	Ali	Vinatier	Santé / Action Sociale	Bron	47	Cadre
KHIREDDINE	Aurelien	Biomérieux Crapeau	FNIC	Lyon 5/9	36	Ouvrier
LABBE	Mélanie	Centre Leon Bérard	Santé / Action Sociale	Lyon 7/8	43	Agent de Maîtrise
LAPORTE	Elise	Cheminot Lyon Part Dieu	Cheminots	Lyon 3/6	44	Agent de maîtrise
LOBO	Alexandra	MGEN	Organismes Sociaux	Villeurbanne	29	Technicienne
MARCOUX	Elie	Montabert	Métallurgie	Saint-Priest	35	Technicien
MATHIEU	Sylvain	Syndicat Local Métaux Vaulx	Métallurgie	Vaulx-en-Velin	42	Ouvrier
MILLIER	Maud	Syndicat Lyonnais de l'Energie	FNME	Lyon 3/6	44	Agent de Maîtrise
MORAINVILLE	Julien	Syndicat Départemental Commerce 69	Commerce & Services	Lyon 1/2/4	29	Employé
MUGNIER	Nathalie	Biomérieux Marcy	FNIC	Lyon 5/9	46	Cadre
PEREIRA AFONSO	João	Ontex	FILPAC	Villefranche	50	Cadre
PEREZ	Mathilde	Bobst Lyon	Métallurgie	Bron	28	Technicien
PETIT	Frédéric	STEPGI Métropole de Lyon	Services Publics	Lyon 3/6	52	Ouvrier
PEZAUD	Virginie	URSSAF Rhône-Alpes	Organismes Sociaux	Vénissieux	51	Employé
RIOUX	Ludo	TCL Mode Lourd	Transports	Lyon 5/9	29	Agent de maîtrise
SAPEY	Renaud	SDEN	FERC	Lyon 7/8	41	Employé
SERRE	Astrid	Syndicat Régional des Missions Locales	Organismes Sociaux	Lyon 7/8	38	Technicienne
TASSO	Nicolas	Syndicat National des Affaires Sanitaires et	UFSE	Lyon 3/6	49	Cadre
NOM	PRENOM	SYNDICAT	Fédération	Union Locale	Age	Catégorie
BOCHARD	Stéphane	SDEN	FERC	Lyon 5/9	52	Enseignant
FERGATI	Mohamed	Nettoyage et Manutention	Ports et Docks	Lyon 7/8	50	Agent de maîtrise
HAMACHE	Ratiba	Syndicat Départemental Commerce 69	Commerce & Services	Lyon 1/2/4	65	Agent de maîtrise
MOKRANI	Laziz	Cheminots Lyon Part-Dieu	Cheminots	Lyon 3/6	63	Retraité
SANCHEZ	Anne Marie	UFICT Métropole	Services Publics	Lyon 3/6	55	Cadre

COMPOSITION DU BUREAU DE L'UD CGT 69



La première CE réunie à l'issue du congrès a élu dans un premier temps :

Maud MILLIER

Conseillère Interventions
Techniciens, Enedis,
Syndicat Lyonnais de l'Energie



Secrétaire Générale de l'UD CGT 69

João PEREIRA AFONSO

Technicien régleur,
Syndicat Ontex



Administrateur de l'UD CGT 69

Le bureau a été complété à l'occasion de la réunion de la CE du 7 mai 2026 par :

Ludo RIOUX

Agent de ligne Funiculaires/Métro D,
Syndicat TCL Mode Lourd

**Secrétaire à la politique
revendicative**



Samuel DELOR

Enseignant Français/Histoire en Lycée
Professionnel, Syndicat Educ'Action

Secrétaire à la vie syndicale



Sébastien ANTERION

Employé de vente rayon produits frais
Carrefour, Syndicat Part-Dieu-
Oxygène

**Secrétaire adjoint
à la vie syndicale**



Sophie FERNANDEZ

Référente technique prestations,
Syndicat UGICT CPAM

**Secrétaire
à la formation syndicale**



Oriane FAURE,

Chargée d'études environnement,
Urbalyon, Syndicat Sociétés d'Etudes 69

**Secrétaire
à la communication**



Arnèle DORMIEU

Conseillère relation adhérent
multicanal, Syndicat MGEN

**Secrétaire adjointe
à la formation syndicale**



Sont invité-es à chaque bureau :

- Un-e représentant-e de l'USR 69 - Un-e représentant-e de la CD UGICT - Un-e membre de la CE à tour de rôle

APPEL À CANDIDATURE POUR LES COMMISSIONS DE L'UNION DÉPARTEMENTALE CGT 69



Cher-es camarades ,

Suite à notre 44ème congrès, la CE de l'UD s'est réunie en date du 22 mai dernier afin de valider l'ensemble des commissions de travail qui ont vocation à être mises en place.

L'activité des commissions de l'UD sera impulsée par les membres de la CE qui en assumeront l'animation. Les commissions de travail sont ainsi ouvertes aux camarades proposé-es par leur syndicat. Les commissions travailleront dans un premier temps à une proposition de feuille de route qui sera validée par la commission exécutive de l'UD ultérieurement.

La périodicité de réunion des commissions et leur méthode de travail resteront à définir en fonction des enjeux, des priorités, et des disponibilités des camarades.

Nous invitons les syndicats à renvoyer les coordonnées des camarades intéressé-es pour participer aux travaux d'une commission avant le vendredi 10 septembre prochain. Le mandat du syndicat est nécessaire pour qu'un camarade puisse intégrer une commission de l'UD.

A cette fin, vous trouverez ci-dessous le découpage des commissions.

Bien fraternellement.

Maud MILLIER
Pour l'UD CGT 69
Secrétaire Générale

Sont donc ouvertes aux syndicats :

Commission de Lutte contre les idées d'extrême-droite	Commission Femmes / Mixité	Commission Protection Sociale	Commission Orga/Structuration
Commission Travailleuses et travailleurs étranger.es	Commission Activités Sociales et Culturelles	Commission Lutte contre les LGBTphobies	Commission Syndicalisation / Elections professionnelle
Commission Antivalidisme - Commission	Commission Logement	Commission Paix & Solidarité Internationale	Commission Santé au Travail
Commission Bataille revendicative pour l'emploi et les garanties collectives	Pôle Formation Syndicale	Commission Services Publics	Secteur Communication

SECTEURS, PÔLES ET COMMISSIONS DE L'UD



Le secteur revendicatif sera animé par Ludo RIOUX, secrétaire à la politique revendicative. Il est composé de douze commissions

► **La commission de lutte contre les idées d'extrême-droite :**

Assure le déploiement des différentes campagnes revendicatives de la CGT à ce sujet, en assurant le pilotage de l'activité de l'UD au sein de différents collectifs inter-orga dont le collectif Fermons Les Locaux Fascistes, ainsi que VISA 69.

► **La commission Femmes/Mixité :**

Assure la prise en compte des sujets relatifs à l'égalité femmes/hommes dans le monde du travail et dans la société, ainsi que le lien avec le collectif Droits des Femmes 69. La commission assure également l'impulsion des campagnes revendicatives à mener autour du 25 novembre, journée de lutte contre les violences faites aux femmes, et du 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes.

► **La commission Travailleuses et Travailleurs étrangers :**

La commission travaille à structurer l'activité de la permanence sans-papiers de l'UD sous un angle collectif, assure le lien avec le collectif réfugiés-migrants 69, et s'intéresse également à la défense des droits des travailleurs et travailleuses en situation régulière qui peuvent être inquiété-es dans le cadre de leur emploi y compris sous l'angle des renouvellements de titre de séjour.

► **La commission Activités Sociales et Culturelles :**

La commission assure la prise en compte par les syndicats, et par les CSE et instances représentatives des différentes entreprises et administrations, des enjeux liés aux activités sociales, en lien avec notre partenaire Savatou.

► **La commission Protection Sociale :**

Coordonne l'activité des mandaté-es CGT au sein des différentes caisses et organismes de sécurité sociale, c'est-à-dire la CPAM, l'URSSAF et la CAF, ainsi que les assesseur-es au pôle social du tribunal judiciaire.

► **La commission Luites contre les LGBTphobies :** assure le déploiement de campagnes pour l'égalité dans les entreprises et administrations, tout en

créant les conditions d'initiatives proprement syndicales pendant le mois des fiertés. La commission assure également le lien avec les différents cadres existants autour de la marche des fiertés.

► **La commission antivalidisme :**

Coordonne l'activité de la CGT en direction des travailleurs et travailleuses en situation de handicap.

► **La commission Bataille Revendicative pour l'emploi et les garanties collectives :**

Annoncées lors de l'AG extraordinaire du 28 mai dernier. Impulse et coordonne la bataille autour de l'emploi et des droits collectifs, contre les statuts précaires.

► **La commission Paix et Solidarité internationale :**

Assure le déploiement de nos orientations internationales et vise à ancrer ces sujets dans les entreprises et administrations.

► **La commission Santé au travail :**

Déploie nos orientations sur un ensemble de champs ou des problématiques transverses sont identifiées (par exemple les PFS), en lien avec nos mandaté-es dans les services de santé au travail.

► **La commission Logement :**

Travaille les problématiques liées au logement des travailleuses et travailleurs sur notre département, en lien avec Indecosa et nos mandaté-es chez les bailleurs sociaux

► **La commission Services Publics :**

Travaille les enjeux liés aux trois versants de la fonction publique comme les enjeux liés aux services publics plus généralement, indépendamment du statut (public ou privé). La commission aura vocation à être mise en place début 2027.

Le secteur Orga / Vie Syndicale sera animé par Samuel DELOR, secrétaire à la vie syndicale, et Sébastien ANTERION, secrétaire adjoint à la vie syndicale. Les deux commissions ouvertes aux syndicats sont :

La commission Orga/Structuration : a pour rôle de travailler à l'accompagnement des syndicats dans le cadre de leurs reversements comme de la connaissance des outils. La commission a aussi pour rôle de prioriser notre activité afin d'assurer

la structuration des syndicats sur des périmètres donnés, en lien avec nos camarades assurant le fonctionnement du CoGiTiel, dont nous allons déployer la V2 pendant ce mandat.

La commission syndicalisation/élections pro : doit travailler à notre renforcement, en lien avec les différents cycles électoraux (CSE, Fonction publique, TPE etc...).

Le pôle formation syndicale sera animé par Sophie FERNANDEZ, Secrétaire à la formation syndicale, et Arnèle DORMIEU, Secrétaire adjointe à la formation syndicale. Il vise à assurer le déploiement du plan de formation.

Le secteur Communication sera animé par Oriane FAURE, secrétaire à la formation syndicale. Il devra assurer la mise en œuvre de la communication de l'UD, par le biais des différents moyens à notre disposition (courrier départemental, mail, site web, réseaux sociaux, courriers etc...).

Une réflexion toute particulière sera à apporter quant au sens de la communication de l'UD, et aux objectifs politiques à laquelle celle-ci répond.

Merci à Michel BROCARD pour toutes les photos du congrès



Michel Brocard

“Merci de tout ”



La Macif est élue Marque Préférée des Français pour la 3^{ème} fois consécutive et c'est grâce à vous.
C'est aussi l'occasion de remercier nos plus de 6,4 millions de sociétaires, adhérents ou clients qui nous accordent leur confiance.



La Macif,
c'est **vous.**

*Étude réalisée du 7 au 12 janvier 2026 par OpinionWay auprès d'un échantillon représentatif de 2001 personnes de population française de 18 ans et plus, dans la catégorie compagnies d'assurances.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS C L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code de assurances. Siège social: 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.